



## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Monsieur le Maire,

DEMANDEUR

---

Je soussignée, Madame CHAPPUIS Monique  
Statut : Présidente des Donneurs de Sang  
Adresse : 74 Route du Chef-Lieu – 74500 VINZIER

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L.3311-1 et suivants le code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3<sup>ème</sup> catégorie, 265 Route du Stade.

**Motif : Buvette + repas du marché de Noël**

**Le dimanche 13 novembre 2022 de 10h à 18h**

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 20/10/2022

Signature

### ARRETE DU MAIRE N° 218-2022

Je soussigné, Maxime JULLIARD, Maire de la commune de Féternes, Haute-Savoie,  
Vu les articles L.2122-28, L.2212-12, L.2214-4 et L.2542-8 du code des Collectivités Territoriales,  
Vu les articles L.3331-1 et L.3334-2 du code de la Santé Publique,  
Vu l'arrêté de Monsieur le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.3335-1 et L.3335-4 du code de la Santé Publique,  
Vu la demande ci-dessus,

**ARRETE :**

Article unique :

Madame CHAPPUIS Monique, Présidente des Donneurs de Sang  
Adresse : 74 Route du Chef-Lieu – 74500 VINZIER, Haute-Savoie,  
est autorisé à ouvrir un débit temporaire de 3<sup>ème</sup> catégorie, 265 Route du Stade :

**Le dimanche 13 novembre 2022 de 10h à 18h**

Pour le motif suivant : Marché de Noël organisé par la municipalité, à charge pour elle de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à Féternes, le 20 octobre 2022

Le Maire,  
Maxime JULLIARD

